

rent au mois de Mars à Besançon d'un voyage qu'ils étoient allés faire à Versailles, à l'occasion des difficultés survenues avec le Parlement de cette Province, au sujet de la levée du Vingt-éme. Le public attendoit avec impatience d'apprendre l'effet qu'auroit produit ce voyage, lorsque le 23 du même mois au matin les troupes de la garnison étant sous les armes, & le Duc de Randan avec l'Etat-Major à leur tête, huit Escoüades furent commandées, lesquelles allèrent enlever de chez eux, Mrs. de Chaffoy, de Nancray, Petitenoir, Bourgot, d'Olivet, d'Alviset, Boudret & Quirot, Conseillers au Parlement. En vertu des Lettres de Cachet signifiées à ces Conseillers, quatre ont été envoyés en exil, & les quatre autres renfermés dans la Citadelle. Le Duc de Randan a remis ensuite au Parlement une Lettre de Justice pour l'enrégistrement de l'Edit concernant le Vingt-éme.

Mais cette Compagnie a encore déclaré,
 „ qu'elle ne pouvoit délibérer sur aucune af-
 „ faire qu'on n'eut remis en liberté ses confrè-
 „ res arrêtés, dont l'enlèvement la pénétroit
 „ de douleur. „ L'enrégistrement s'est fait néanmoins quelques jours après.

Il y a apparence que Sa Majesté agira de la même façon pour finir les affaires des autres Parlemens qui ont voulu se signaler dans le tems présent, soit dans les affaires Ecclésiastiques, soit en opposition à ce qui s'est passé dans le dernier Lit de Justice tenu à Paris en sa présence : & que tous les Prélats & Ecclésiastiques relégués seront incessamment rappelés.

Les troupes du Roi, Infanterie & Cavalerie, formant l'Armée auxiliaire pour l'Impératrice-Reine,